



COMMUNIQUE RADIO/PRESSE

PORTANT APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT DE 30 ETUDIANTS EN PREMIERE ANNEE DE MASTER EN BIOLOGIE CLINIQUE AU TITRE DE L'ANNEE ACADEMIQUE 2020/2021.

Le Doyen de la Faculté de Médecine et des Sciences Pharmaceutiques (FMSP) de l'Université de Dschang informe le public qu'il est ouvert, au titre de l'année académique 2020/2021, un recrutement de 30 étudiants en première année de Master en Biologie Clinique.

Peut faire acte de candidature tout camerounais ou étranger des deux sexes titulaire :

- D'une licence obtenue en quatre années académiques au plus, en Sciences Biomédicales (option Biologie Clinique le cas échéant) ; en Biochimie, en Biologie Animale ou en Immunologie ;
- D'un diplôme d'ingénieur de travaux médico-sanitaire ;
- D'un Doctorat en Médecine, en Pharmacie, ou en Médecine Vétérinaire.

L'inscription se fait en ligne et les dossiers physiques de candidature sont reçus à la FMSP (bâtiment principal) de l'Université de Dschang aux heures ouvrables. Lesdits dossiers doivent comporter les pièces suivantes :

1. Une fiche de candidature téléchargée et imprimée lors de l'inscription en ligne sur le site de l'université : www.univ-dschang.org ou sur la plateforme <http://sigesonline.univ-dschang.org> ;
2. Une photocopie certifiée conforme de l'acte de naissance ;
3. Une photocopie certifiée conforme du diplôme de Baccalauréat ou du GCE AL ;
4. Une photocopie certifiée conforme du diplôme de Licence ou du Doctorat ;
5. les photocopies certifiées conformes des relevés de notes des différentes années de formation universitaire ;
6. Un curriculum vitae détaillé ;
7. Un certificat médical délivré par un Médecin d'une formation sanitaire publique ;
8. 02 photos 4x4 en couleur avec les noms et prénoms portés au verso ;
9. Une lettre de motivation adressée au Doyen de la FMSP indiquant le projet professionnel du candidat (01 page au maximum) ;
10. Le reçu de paiement de la somme de 20.000 CFA (non remboursable) représentant les frais d'étude de dossier. Cette somme est payable sur présentation d'un quitus de paiement préalablement téléchargé, auprès de l'Etablissement financier agréé choisi lors de l'inscription en ligne ;
11. Pour les employés, joindre une lettre de recommandation de l'employeur ainsi que son engagement à libérer l'employé pendant la durée de la formation et à payer la totalité de ses frais de formation ;
12. Une enveloppe timbrée au taux en vigueur à l'adresse du candidat.

La date limite pour le dépôt des dossiers est fixée au **vendredi 02 octobre 2020**.

Les auditions des candidats se feront les 8 et 9 octobre 2020 au bâtiment principal de la FMSP.

Ampliations :

- Cab/Recteur
- Cab/D
- DSHLS
- VD-PSAA
- VD/SSE
- DMHI
- SIC

Le Doyen

